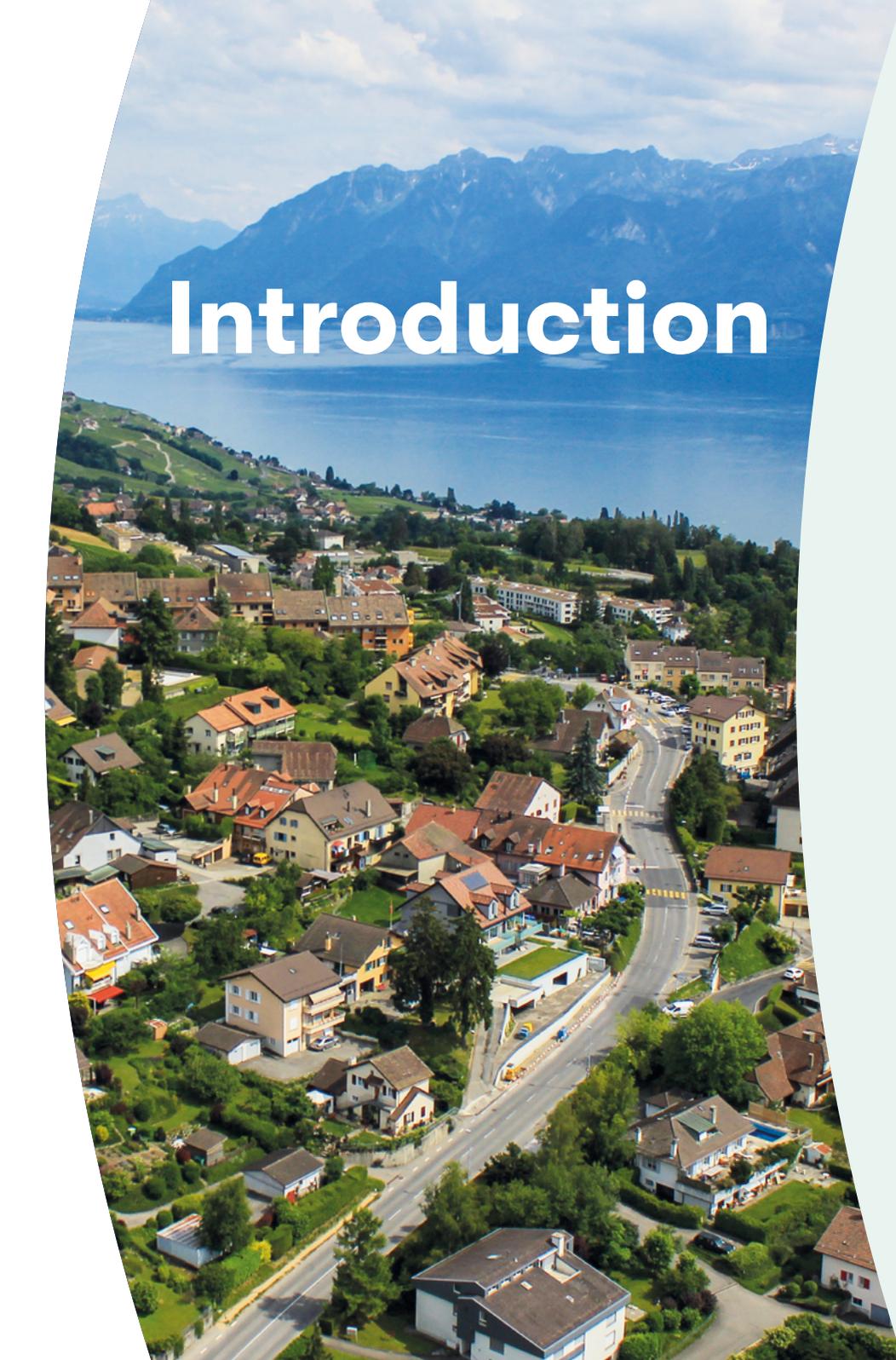




# Communication sur les tarifs 2025



# Introduction

## Chères clientes, chers clients,

Dans un souci de transparence et d'ouverture que nous cultivons depuis plusieurs années, nous souhaitons vous informer des modifications tarifaires de l'électricité qui seront appliquées à partir de l'année prochaine.

Ces ajustements s'inscrivent dans le contexte plus large de la transition énergétique en cours. Les fluctuations du marché, la croissance de l'énergie solaire et l'évolution des habitudes de consommation sont autant de facteurs qui influencent les tarifs de l'électricité.

Ces changements reflètent notre engagement à préparer un avenir énergétique plus durable et stable, tout en continuant à vous offrir un service de qualité.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles et vous remercions de l'attention que vous y porterez.

**Services industriels  
de Belmont-sur-Lausanne**

## Comprendre le contexte économique et la production énergétique

Comme vous le savez peut-être, Belmont-sur-Lausanne ne dispose d'aucune centrale de production d'électricité. Pour répondre à la demande de nos clients, nous achetons de l'électricité sur le marché, en collaboration avec Romande Energie. Ces dernières années, les crises mondiales ont provoqué une hausse historique des prix de l'énergie qui nous a tous impactés au quotidien. Heureusement, nous constatons actuellement une tendance à la baisse, bien que les prix restent volatils.

Cette situation souligne l'importance pour la Suisse de maximiser sa production énergétique nationale. En produisant davantage d'énergie localement, nous contribuons à un approvisionnement plus sûr, réduisons notre dépendance aux fluctuations du marché européen et stabilisons les tarifs pour nos clients.

# Présentation des tarifs 2025

Après deux années mouvementées au niveau des marchés de l'électricité, Belmont-sur-Lausanne atteint son objectif de stabiliser les tarifs pour la grande majorité de ses clients.

Scannez-moi pour voir la vidéo



Pour tout comprendre, découvrez nos explications.

# Ménages : l'essentiel en un clin d'œil

Prenons l'exemple d'un ménage avec l'offre Énergie Suisse, au tarif simple, et consommant 2'000 kWh/an.

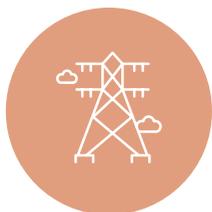
Voici les 3 éléments qui composent votre facture :



## Énergie

**-18.8%**

Les prix de l'électricité que nous achetons génèrent une baisse, légèrement nuancée par un rattrapage dû à une sous-facturation des années passées\*.



## Acheminement

**+25.5%**

Cette augmentation est à mettre en relation avec le déploiement des compteurs à télé-relève, qui interviendra sur une période de 2 ans. Cela en réponse à une obligation légale fédérale.



## Taxes

**+0.3%**

Les taxes communales, cantonales et fédérales ne changent pas. Toutefois, la facture globale ayant augmenté, cela augmente le montant payé pour la TVA.

**Soit, une hausse de 0.8%**

**La facture de ce ménage passera donc de CHF 882.- à CHF 889.-.**

\* En Suisse, les tarifs de l'énergie et du timbre sont fixés sur des coûts prévisionnels établis l'année précédente, ce qui peut entraîner une sous ou sur facturation des clients en fonction des coûts réels une fois l'année réalisée. Si les tarifs prévus étaient trop élevés, nous remboursons la différence, et s'ils étaient trop bas, nous facturons la différence. À noter que les coûts sont régulés pour garantir leur justesse finale.

Vous aimeriez comprendre plus précisément ce que contient votre facture d'électricité?

Laetitia vous explique tout :



Scannez-moi pour voir la vidéo

Pour découvrir les vidéos explicatives et les tarifs en vigueur :

[romande-energie.ch/tarifs](https://romande-energie.ch/tarifs)

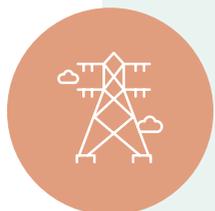


# Vous êtes une entreprise ?

Prenons ici l'exemple d'une entreprise avec l'offre Énergie Suisse, au tarif «Pro BT DUP Haute», et consommant 500'000 kWh/an avec une puissance maximale de 150 kW.



**Énergie**  
**-18.8 %**



**Acheminement**  
**+36.3 %**



**Taxes** (TVA incluse)  
**-0.7 %**

**Soit, une baisse de 1.7 %**



# D'où vient votre énergie ?

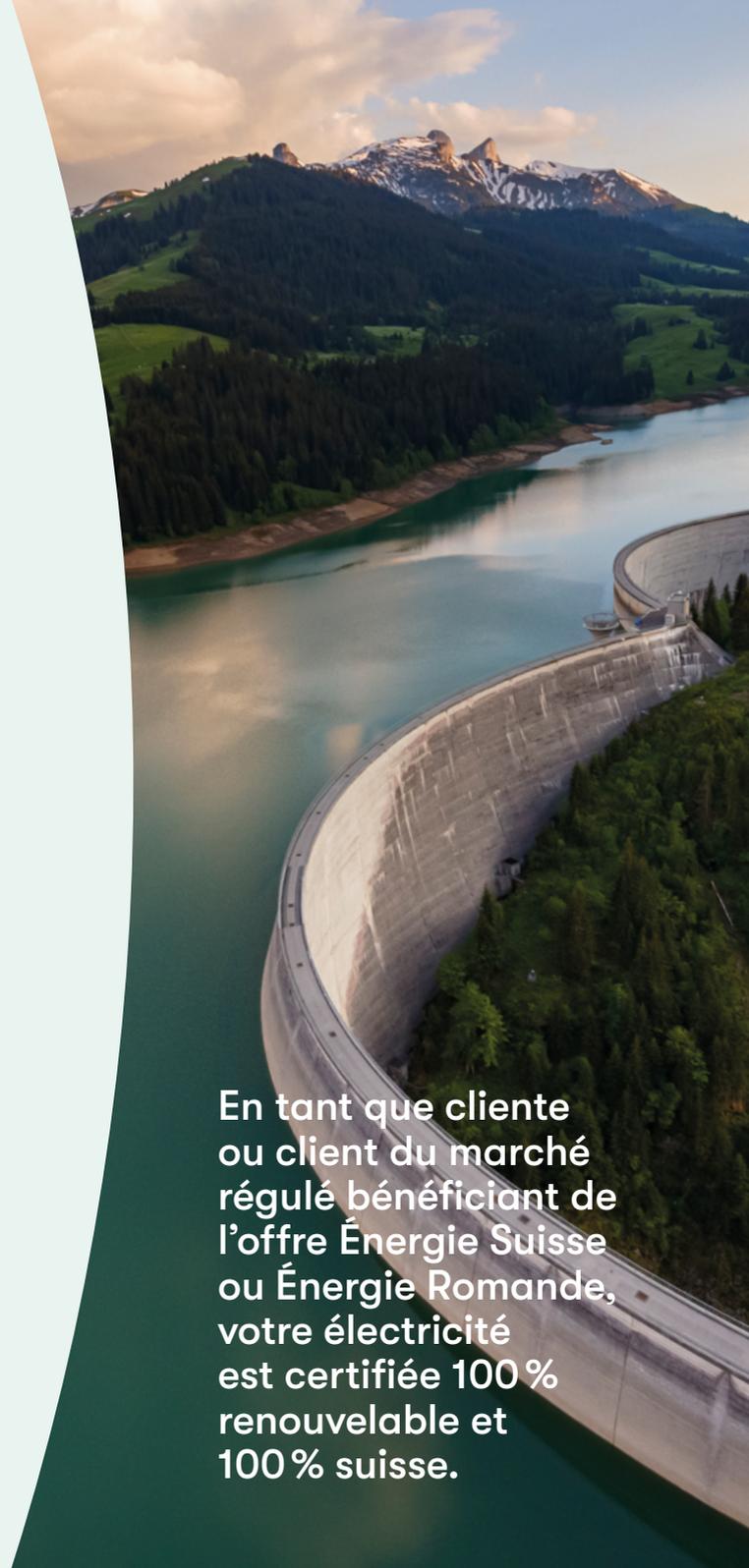
Vous ne le savez peut-être pas, mais en payant votre offre d'électricité (Énergie Suisse ou Énergie Romande), vous participez vous aussi à ce développement. Comment ? Grâce au système des garanties d'origines qui nous permettent d'attester de la nature de l'électricité que nous vous fournissons.

Dans ce contexte, et comme chaque année, nous avons le plaisir de vous informer sur **l'énergie que nous vous avons vendue en 2023 et comment elle a été produite :**

	Production	Provenance suisse
<b>Énergies renouvelables</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>
Force hydraulique	91.2%	91.2%
Autres énergies renouvelables	2.8%	2.8%
Énergie solaire	2.8%	2.8%
Énergie éolienne, biomasse, déchets urbains, géothermie	0.0%	0.0%
Courant au bénéfice de mesures d'encouragement*	6.0%	6.0%
<b>Énergies non renouvelables</b>	<b>0.0%</b>	<b>0.0%</b>
Énergie nucléaire	0.0%	0.0%
Agents énergétiques fossiles	0.0%	0.0%
Pétrole, gaz naturel, charbon, déchets urbains	0.0%	0.0%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Route d'Arnier 2, 1092 Belmont-sur-Lausanne | 021 721 17 21

\* Courant au bénéfice de mesures d'encouragement, réparti de la manière suivante : 53.4% d'énergie hydraulique, 18.2% d'énergie solaire, 4.3% d'énergie éolienne, 20.6% de biomasse, 3.5% de déchets urbains renouvelables, 0.0% de géothermie.



En tant que cliente ou client du marché régulé bénéficiant de l'offre Énergie Suisse ou Énergie Romande, votre électricité est certifiée 100% renouvelable et 100% suisse.

Et pour aller plus loin,  
peut-être aimeriez-  
vous comprendre  
la différence entre  
l'électricité que  
vous payez et celle  
qui circule dans  
vos prises ?

Pour découvrir notre  
explication, visionnez  
la vidéo de Luca :



Scannez-moi  
pour voir la vidéo

